

Paris, le

Patrice RAULLIN  
assises@developpement-durable.gouv.fr

Monsieur le Secrétaire général,

Votre lettre du 18 mars 2013 a retenu toute mon attention.

Je suis en mesure de vous apporter les réponses suivantes :

Sur le premier point, la DRH du Ministère de l'écologie a fait un message aux chefs de service et le même message a été passé aux DDT conjointement avec le chef du SRH de l'agriculture. Ces messages ont été répétés dans les réunions de réseau, des responsables de zone de gouvernance, des DREAL, et encore cette semaine par les deux ministères aux DDT. Les ingénieurs ont également été informés par les sites intranet de nos administrations, et individuellement par le réseau de l'ENTPE.

A ce jour, il est acquis que les forums seront tous complets sauf Dijon. Nous travaillons à ce sujet, notamment pour conseiller aux personnes qui souhaitaient s'inscrire au forum de Lyon et n'ont pas obtenu satisfaction compte tenu de ce qu'il est complet de se reporter sur celui de Dijon.

Pour ce qui est des difficultés que pourraient rencontrer les ingénieurs employés dans des établissements extérieurs, une adresse mail spécifique a été créée pour les assises. Les ingénieurs peuvent nous contacter et nous avons ainsi réglé facilement plusieurs interrogations entre ingénieurs et services. Aucun ingénieur du Conservatoire du littoral ne nous a contacté sur cette boîte.

Par ailleurs les principaux employeurs hors ministère sont mobilisés pour les tables rondes employeurs des forums. Au total, une trentaine d'employeurs viendront s'exprimer, et les Établissements Publics et les Collectivités territoriales seront ainsi bien représentées.

S'agissant de la journée nationale, sa date devrait pouvoir être fixée très prochainement (fin juin début juillet), et je ne manquerai pas de vous la communiquer comme à vos collègues dès que cela sera fait.

Enfin le questionnaire qui sera adressé à tous les ingénieurs concernés par ces assises pour préparer la journée nationale est en cours de finalisation, je vous le ferai parvenir comme aux autres organisations syndicales très prochainement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments très cordiaux



Patrice Raullin